PROTOCOLE ADDITIONNEL
A LA CONVENTION DE COOPERATION MONETAIRE
ENTRE LES ETATS MEMBRES DE LA BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BEAC)
ET LA REPUBLIQUE FRANCAISE DU 23 NOVEMBRE 1972

Le Président de la République du Cameroun,
Le Président de la République Centrafricaine,
Le Président de la République Populaire du Congo,
Le Président de la République Gabonaise,
Le Président de la République du Tchad,
Le Président de la République Française, d'une part,

et d'autre part le Président de la République de Guinée Equatoriale,

considérant la Convention de coopération du 23 novembre 1972,

considérant le protocole additionnel à ladite Convention du 23 novembre 1972

sont convenus de ce qui suit :

Article 1er.- La République de Guinée Equatoriale adhère à la Convention de Coopération Monétaire signée le 23 novembre 1972.

Article 2.- Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget de la République Française et le Président de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale concluent, en tant que de besoin, les arrangements nécessaires à la mise en œuvre du présent protocole.

Article 3.- Chacune des Parties notifiera à la République Populaire du Congo, Etat dépositaire de la Convention de Coopération Monétaire du 22 novembre 1972, l'accomplissement des procédures constitutionnelles requises en ce qui la concerne pour l'entrée en vigueur du présent protocole additionnel qui prendra effet le jour de la réception de la dernière notification.

Fait à Yaoundé le 24 août 1984

En un exemplaire unique en langues française, anglaise et espagnole, le texte français faisant seul foi en cas de divergence.

Le Président de la République du Cameroun	Le Président de la République Gabonaise
Paul BIYA	**El Hadj Omar BONGO**
Le Président de la République Centrafricaine	Le Président de la République du Tchad
Le Général d'Armée André KOLINGBA	**Hissein HABRE**

Le Président de la République Populaire du Congo

Le Colonel Denis SASSOU NGUESSO

Le Président de la Républiquede Guinée Equatoriale

Le Colonel Téodoro OBIANG NGUEMA BAZOGO

Pour le Président de la République Française
Le Ministre de l'Economie,
des Finances et du Budget

Pierre BEREGOVOY